



# Guerlesquin

## Bulletin municipal

### Présentation du futur EHPAD Résidence du Guic



Le 13 Octobre, le nouvel EHPAD a été présenté aux familles des résidents par le Maire et une partie du Groupe d'Orientation et de Suivi de la Qualité (GOSQ) de la Résidence du Guic.

Gildas JUIFF, Président du CCAS, a rappelé l'historique du projet, présenté son architecture en forme de « H », les aménagements du rez-de-chaussée et de l'étage.

Dominique LE BRAS, animatrice à la Résidence, a présenté les chambres d'une surface de 22 m<sup>2</sup> qui comporteront toutes un mobilier compatible avec la sécurité et les règles d'hygiène en collectivité.

#### Démarches administratives

Marie LE SECH, secrétaire, souligne que le transfert dans le nouvel EPHAD va nécessiter plusieurs démarches et modifier certaines données. Un avenant au contrat de séjour où figureront les informations concernant l'Unité de Vie Protégée et les conditions de libération de la chambre sera à signer. L'attribution des chambres se fera en fonction des pathologies présentées par le résident (maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, symptômes psychocomportementaux nécessitant une plus petite unité...).

#### Projection budgétaire

Elle est présentée par la Directrice, Jocelyne LE GOÏC. La tarification des EHPAD prévoit la fixation de sept tarifs journaliers : un tarif journalier moyen « **d'hébergement** », modu-

lable ; trois tarifs journaliers « **soins** » et trois tarifs journaliers « **dépendance** ». Dans ce cadre, la **section « hébergement »** du budget est financée, selon la situation financière du résident, par le résident lui-même, ses obligés alimentaires en fonction de leurs capacités financières et l'aide sociale départementale. Le **tarif « hébergement »** est fixé par le Conseil Départemental. La **section « dépendance », pour les plus autonomes (GIR 5 et 6)** est financée par l'ensemble des résidents (obligés alimentaires et aide sociale départementale). **Les résidents les plus dépendants (GIR de 1 à 4) bénéficient d'une aide dans le cadre de l'APA.** La **section « soins »** du budget est financée par l'Assurance Maladie après fixation par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) d'une dotation globale. Le **taux d'occupation** demandé pour l'hébergement permanent est de 98 % et pour l'hébergement temporaire, 77 % pour la 1<sup>ère</sup> année et 80 % pour les années suivantes.

#### Unité de Vie Protégée

Élodie DRUON, Psychologue, présente l'Unité de Vie Protégée prévue pour 16 personnes qui répondra aux besoins de certains résidents. C'est un lieu d'accompagnement dédié aux personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Elle sera sécurisée sans être fermée et **ouverte de plain-pied vers un extérieur clos.** Les personnes âgées accueillies pourront aller et venir

librement, seules ou accompagnées, dans un espace ni confiné, ni surdimensionné mais adapté à la circulation.

#### Hébergement temporaire

Marie LE SECH indique que la Résidence disposera de **deux places d'hébergement temporaire.** C'est un accueil organisé **sur une durée limitée dans le temps**, allant d'une semaine minimum à 90 jours maximum, consécutifs ou non dans l'année selon les disponibilités. Il permettra ainsi à des personnes âgées vivant à domicile, chez un aidant, ou sortant de l'hôpital, de séjourner ponctuellement. C'est aussi une réponse aux aidants familiaux en cas de vacances, d'hospitalisation...

#### Le déménagement est fixé au mardi 10 Janvier 2017

Le GOSQ s'est régulièrement réuni pour suivre l'organisation du déménagement et prendre des décisions. L'implication de l'ensemble du personnel a permis de réaliser un tableau de bord précis. Les résidents sont préparés au déménagement par un accompagnement psychologique ; pour cela un groupe d'échanges a été mis en place pour répondre aux questionnements et inquiétudes.

L'équipe professionnelle sera renforcée le jour J. L'établissement aura recours à une entreprise de déménagement spécialisée dans le transfert de ce type de structure. Afin d'assurer la sécurité des résidents lors du déménagement, les parkings des deux structures seront entièrement dédiés aux véhicules servant aux transferts des personnes ainsi qu'aux camions de déménagement.

**La visite de l'EHPAD** par les familles est prévue les 1<sup>er</sup> et 2 Décembre, sur inscription auprès de la Résidence du Guic au 02.98.72.82.49.

### Compte rendu du Conseil Municipal du 27 Octobre 2016

Le Maire, Gildas JUIFF donne dans un premier temps lecture du compte rendu du dernier Conseil Municipal du 12 Juillet avant de passer à l'ordre du jour.

#### • Programme de remplacement de points lumineux

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et une abstention, décide du remplacement de 36 points lumineux dans le quartier de Pen ar Guer (Hent ar C'hastel, Park Hir et Porz Kloz Kreiz) par des équipements au sodium blanc plus performants que ceux existants. Participation du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) à hauteur de 50 %, à savoir, 13 520,88 €.

#### • Inventaire des zones humides : délibération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'inventaire des zones humides réalisé par le Comité des bassins versants de la Lieue de Grève, le Syndicat Mixte du Trégor et le Bassin versant de la Vallée du Léguer, conformément aux dispositions du SDAGE Loire-Bretagne qui prévoit qu'elles soient incorporées dans les documents graphiques du Plan Local d'Urbanisme.

#### • « Territoire à Énergie Positive pour la

#### croissance verte » : avenant à la convention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'engagement de la commune sur plusieurs actions dans le domaine de la transition énergétique et écologique dans le cadre de l'avenant au programme TEPcv afin de solliciter une seconde aide financière de l'État.

#### • Location des terrains au plan d'eau

Application à l'unanimité d'une révision de - 0,42 % sur les loyers 2015.

#### • Entretien centre commercial

Augmentation à l'unanimité de 2 % sur la participation 2015 versée par le Syndic de la Copropriété du Centre Commercial à la Commune.

#### • Entretien des espaces verts à Toul Mouded

Augmentation à l'unanimité de 2 % sur la participation 2015 versée par la Société Aiguillon Construction à la Commune.

#### • Prise en charge des frais de déplacement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la prise en charge par la commune de l'ensemble des frais engagés ou payés par les élus ou les agents territoriaux dans le cadre de déplacements missionnés par la commune.

#### • Demande de remise sur fuite d'eau

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité la demande de remise sur fuite d'eau à Madame Odette HAUGOMAT.

#### • SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : rapport annuel

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport 2015 du SPANC établi par Morlaix Communauté.

#### • Motion ligne ferroviaire Saint-Pol-de-Léon / Roscoff

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient le maintien de cette ligne ferroviaire et demande l'optimisation de son exploitation et l'engagement de travaux d'infrastructure.

#### • Conseil Municipal Jeunes : présentation de l'enquête sur Guerlesquin

Le Conseil Municipal a pris acte des résultats de l'enquête dont l'objet était de connaître le degré de satisfaction des Guerlesquinois sur les équipements collectifs, les infrastructures, le cadre de vie... et de déterminer les attentes de la population.

Les résultats vous seront communiqués dans le prochain bulletin.

#### • Dénomination d'une rue

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, pour la voie de traverse entre la rue du Docteur Quéré et Hent Sao Héol, l'appellation « Chemin des Haras ».

## Les services techniques et vous

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, entrera en vigueur la nouvelle réglementation en matière d'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics. Celle-ci nécessitera de la part de nos

agents une évolution des techniques d'entretien.

À ce jour, nous sommes en phase d'étude pour un désherbage alternatif. Des opérations test auront lieu

dans différents secteurs de la Commune en cette fin d'année ; le but étant de mieux appréhender les différents supports et adapter nos choix pour l'avenir.

## Invitation à la commémoration du 11 Novembre 1918



Gildas JUIFF, Maire, le Conseil Municipal, les associations d'anciens combattants ACPG-CATM et FNACA invitent les Guerlesquinoises et Guerlesquinois à assister au 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918

**Le vendredi 11 Novembre 2016**

- En matinée : vente des « Bleuets de France »
- 11h : rassemblement devant le monument aux morts,
- Dépôt de gerbe et lecture des messages du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et de l'UFAC

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à Porz ar Gozh Ker



## Repas des aînés offert par le CCAS



Le Samedi 22 Octobre à midi, 132 seniors ont participé au repas offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), servi par le Restaurant BARGUÉDEN de Guerlesquin.

Monsieur le Maire, Gildas JUIFF, a remercié l'ensemble des convives présents et a demandé à avoir une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année ou qui n'ont pu venir pour diverses raisons. Il a indiqué que ce jour est un moment privilégié de convivialité, de gaieté et de plaisir partagés autour de ce repas donné en l'honneur de nos aînés.

Il a remercié les élus, les membres du CCAS, les bénévoles pour leur travail et leur disponibilité ainsi que Martine JAOUEN, Présidente de l'ADMR, et son personnel. Il a rappelé toutes les

composantes associatives de la vie locale qui font de Guerlesquin une commune dynamique où il fait bon vivre dans une ambiance agréable et sereine. Il a remercié particulièrement le club des aînés « War Araog Atao » ainsi que les deux associations d'anciens combattants, la FNACA et les ACPG-CATM qui participent activement aux animations sur la commune et jouent un rôle précieux au service de nos aînés. Il a rappelé le travail important réalisé par Christiane DUGAY, Adjointe à la cohésion sociale, les élus et bénévoles qui l'accompagnent dans les projets et les missions de notre CCAS.

Puis, il a informé de l'avancement des travaux du nouvel EHPAD. La remise des clés aura lieu le 13 Décembre et les résidents seront accueillis le mardi 10

Janvier 2017 pour un transfert définitif vers la nouvelle Résidence. Le Maire a remercié l'ensemble du personnel particulièrement dévoué, au service des résidents qui effectue un travail précieux et discret reconnu par les familles.

Puis, ce fut le moment fort de l'après-midi : l'hommage aux doyens. Le Maire a dans un premier temps excusé la doyenne de notre commune, Joséphine FRAVAL, 97 ans, qui séjourne à la Résidence du Guic et François LE GAC, 90 ans, tous deux absents. La doyenne de l'assemblée est Angélique CLÉLAN, 91 ans, elle soufflera ses 92 bougies le 7 Décembre prochain ; elle a reçu un bouquet de fleurs de la part de Jean-Michel LE GOFF. Les doyens de l'assemblée étaient François LE GAC, 88 ans, résident de l'EHPAD, et Jean JAOUEN, doyen des Guerlesquinois qui fêtera lui aussi au mois de Décembre ses 88 ans ; ils ont reçu un livre « Villes de Bretagne, Patrimoine et Histoire » remis par Christiane DUGAY.

Gael ABALÉO a assuré l'animation en musique et en chansons.

## Vie économique

### Tilly-Sabco Bretagne (TSB) : trois offres supplémentaires de reprise

Trois offres supplémentaires de reprise ont été déposées le 2 Novembre en plus de la précédente offre faite par la société LDC.

La société française LE CLÉZIO, spécialisée dans le secteur de la viande de volaille, propose de reprendre 25 salariés. WEGDAM, société néerlandaise, client saucisses de TSB, garderait 45 personnes. La deuxième année, elle créerait 40 emplois supplémentaires. La troisième offre émane d'un groupe saoudien, AL DHAHRY qui garderait 55 salariés dont 30 dans le secteur saucisses. Il serait le

seul intéressé par l'activité poulets en plus de l'activité saucisses. Il propose en 2018 66 emplois complémentaires pour arriver à 170 en 2019.

Les différents repreneurs seront revus à la mi-Novembre et auront jusqu'à la fin du mois pour revoir leur offre.

Les salariés sont très déçus des offres et restent prudents. Une rencontre avec les repreneurs permettra aux représentants du personnel de les interroger afin d'en savoir davantage sur leurs propositions de reprise, leurs projets et émettre un avis.

La cellule d'accompagnement retenue

est ALTEDIA. Elle accompagnera les salariés pendant 15 mois.

Le personnel sera informé de toutes les formalités de façon régulière par les représentants des salariés qui vont solliciter la Région pour débloquer des fonds pour la formation.

Le Maire, Gildas JUIFF, fait part de la solidarité des élus de Guerlesquin qui restent à la disposition des administrés Guerlesquinois pour échanger. Pour la commune, il est essentiel que le site de TSB retrouve de l'activité.

## Loisirs

### Nouveau : cours de peinture par Serge LEPAGE

Serge LEPAGE, artiste peintre de Plestin-les-Grèves vous propose à compter du 7 Novembre, des cours de peinture, débutants et confirmés,

toutes techniques : aquarelle, huile, acrylique, pastel, collage... qui se dérouleront **chaque lundi de 14h à 17h** à l'étage de la bibliothèque (Rue du

Général de Gaulle, entrée face à la chapelle Saint Jean).

**Renseignements et inscriptions sur place ou au 02.96.35.07.12.**

## Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Annick LE GALL, du vendredi 4 au lundi 7 Novembre
- Gildas JUIFF, du jeudi 10 au lundi 14 Novembre
- Tanguy MORVAN, du vendredi 18 au lundi 21 Novembre

## PLUi-H : registre à disposition

Morlaix Communauté élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat, le PLUi-H. Dans le cadre du transfert du PLU communal à Morlaix Communauté au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 et de l'élaboration du PLUi-H, un **registre de concertation** se trouve à votre disposition à la Mairie où vous pouvez noter vos remarques, doléances et commentaires qui seront transmis à Morlaix Communauté. Vous pouvez également consulter le PLU actuel qui vous permettra de connaître le zonage de vos parcelles (agricoles, constructibles, boisées, naturelles...).

## Nouvelles modalités pour les cartes d'identité

Le Ministère de l'Intérieur a engagé une vaste réforme de la délivrance des titres et prévoit notamment que la région Bretagne sera expérimentatrice.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2016, les usagers qui solliciteront une carte d'identité devront se présenter auprès des Mairies équipées du dispositif spécifique d'enregistrement des demandes, Morlaix et Plougonven pour les plus proches, auprès desquelles il sera nécessaire de prendre rendez-vous (**Plougonven : 02.98.78.64.04 - Morlaix : 02.98.63.10.10**). La Mairie de Guerlesquin ne recevra donc plus les demandes de cartes d'identité mais continuera à vous renseigner sur les pièces à fournir pour la constitution de votre dossier.

## Numéros utiles

**Centre médical** : 02.98.72.81.45  
**SAMU** : 15  
**Pompiers** : 18  
**Gendarmerie** : 17  
**Pharmacie de garde** : 3237 (0,34€ TTC / mn)  
et affichage en pharmacie  
**Cabinet infirmier MOY-ROPARS** :  
02.98.72.86.74  
**Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS** :  
02.98.72.80.26  
**ADMR Guic et Douron** : 02.98.72.83.08  
**Résidence du Guic** : 02.98.72.82.49  
**Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE BEC** : 02.98.72.92.32  
**Diététicienne Céline ASSELIN** :  
06.46.62.30.83  
**Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL** :  
06.50.20.56.15  
**Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL** :  
02.98.99.93.37  
**Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN - DAGORNE - CUEFF** : 02.98.72.88.63  
**Cabinet vétérinaire CHAMBON** :  
02.98.72.87.33  
**La Poste** : 36 31  
**Lyonnaise des Eaux** : 0 977 401 116  
**EDF dépannage clients** : 09 726 750 29  
**Orange dépannage clients** : 3900

## L'agenda

**Jusqu'au 2 Décembre, de 14h à 18h**  
**1<sup>er</sup> Salon de sculpture de Guerlesquin**  
Étage des Halles - Entrée gratuite

**Dimanche 6 Novembre, à 13h30**  
**Loto de l'OGEC Saint Joseph**  
Salle Plijadur

**Lundi 7 Novembre, de 9h à 12h**  
**Permanence du Relais Parents**  
**Assistantes Maternelles**  
de préférence sur rendez-vous au  
02.98.88.17.34 - Mairie

**Mardi 8 Novembre, de 9h à 12h**  
**Permanence de André INIZAN,**  
**Assistant social**  
sur rendez-vous au 02.98.88.99.90  
Mairie

**Mercredi 9 Novembre, à 13h45**  
**Cross de l'UNSS du Collège Roz Avel**  
Hippodrome

**Jeudi 10 Novembre, à 20h**  
**Réunion « Téléthon 2016 »**  
Pour les organisateurs  
Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker

**Vendredi 11 Novembre, à 11h**  
**Commémoration du 11 Novembre 1918**  
(voir page 2)

**Samedi 12 Novembre, à 14h**  
**Concours de belote**  
Par la FNACA - Halles

**Vendredi 18 Novembre, à 20h15**  
**Assemblée Générale**  
**de Tous ensemble pour Caro**  
Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

**Samedi 19 Novembre**  
**À 10h**  
**Assemblée Générale de la FNACA**  
Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker  
**À 18h**  
**Messe à la chapelle St Jean**

**Lundi 21 Novembre**  
**de 9h à 12h**  
**Permanence du Relais Parents**  
**Assistantes Maternelles**  
de préférence sur rendez-vous au  
02.98.88.17.34 - Mairie  
**À 18h30**  
**Réunion du Conseil Municipal Jeunes**  
Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

**Samedi 26 Novembre, de 11h à 12h**  
**Séance de yoga du rire**  
Par Hladayoga  
Salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker

**Samedi 3 et dimanche 4 Décembre**  
**Téléthon 2016**

**Lundi 5 Décembre, de 9h à 12h**  
**Permanence du Relais Parents**  
**Assistantes Maternelles**  
de préférence sur rendez-vous au  
02.98.88.17.34 - Mairie